



Déclaration liminaire CTSD du 21 juin 2018

**Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et messieurs, membres du CTSD,**

Nous nous retrouvons aujourd'hui pour la deuxième phase de cette carte scolaire. La première phase a vu la fermeture de 31 classes, l'essentiel des ouvertures étant consacré aux postes de CP dédoublés. Cela paraît déjà beaucoup. L'UNSA se félicite que les postes de PDMQDC aient été préservés et qu'un réel effort soit poursuivi vers les décharges de direction.

Lundi, lors du groupe de travail, nous avons étudié le tableau de transparence. Onze écoles maternelles ont été portées à notre attention. En effet, elles sont en dessous du seuil fixé par l'administration. Parmi elles, 7 écoles auront un taux d'encadrement supérieur à 28 élèves après fermeture d'une classe. Rappelons-nous, en mars dernier, le ministre de l'Éducation nationale annonçait son désir de faire de la maternelle « l'école de l'épanouissement et du langage ». Lors des Assises de la maternelle, le président de la République a annoncé l'instruction obligatoire dès 3 ans à la rentrée 2019. Cette mesure nécessaire, de sécurisation et de reconnaissance de l'école maternelle, doit conduire à des améliorations concrètes pour l'École publique. Ainsi, l'Unsa Education déplore que lors de ces Assises, l'acquisition du langage oral ait été mise en avant mais sans déclinaison sur les conditions de scolarisation. Nous demandons donc que ces classes maternelles ne soient pas fermées.

En ce qui concerne les écoles élémentaires et primaires, le seuil est parfois proche après fermeture. Aussi, nous vous demandons d'être vigilant car les moyennes de taux d'encadrement cachent souvent des classes très chargées. Nous soulignons le fait que 12 écoles primaires et élémentaires ont un taux d'encadrement supérieur à 27 élèves, ce qui est bien au-dessus des seuils revendiqués par l'UNSA. Le ministre a fait le choix de dédoubler les classes de CP et CE1 de REP, expliquant que les petits groupes favorisent l'engagement des élèves dans les activités cognitives. Cela est sans doute vrai dans les autres classes.

Le protocole rural mis en place depuis plusieurs années n'a pas permis de faire évoluer les pratiques ni les prises de consciences. Des territoires se vident, d'unique classes sur site sont même susceptibles de voir le jour lors de cette carte scolaire alors que nous disons depuis des années qu'il faut éviter cet isolement des enseignants et des élèves. Mais quelles solutions restent ? Ce sont les élus qui sont à la manœuvre avec leurs contraintes ; ce sont les enseignants qui travaillent dans ces écoles. Les taux d'encadrement d'une école à l'autre ne cessent de s'écarter, marquant une différence de 10 à 12 élèves par classes. Est-on en train de créer une école à deux vitesses dans ce département ?

Enfin, il est difficile de ne pas regarder du coin de l'œil l'année prochaine, lorsque nous aurons encore moins d'élèves au vu de la baisse démographique et donc moins de dotation et qu'il faudra en plus dédoubler les classes de CE1 en REP et peut-être même accueillir quelques élèves de 3 ans supplémentaires. Il sera toujours difficile de fermer dans les toutes petites écoles. Où, Mr le Directeur académique, irez-vous chercher ces postes ?

A l'UNSA, nous réaffirmons la nécessité de conserver les PDMQDC et les postes hors classe qui font aussi vivre chaque classe. Nous restons attachés à ce que le plus grand nombre de nos élèves accèdent à la réussite au sein de notre système éducatif, et que, par ailleurs, les personnels exercent dans des conditions de travail propres à atteindre cet objectif.

